



Caserne de pompiers : demande de documentation et d'aide au dépôt de plainte

Rubrique : questions-réponses - Date : samedi 7 juin 2003

Le tabagisme qui règne dans la caserne de pompiers volontaires est insupportable, me donne des nausées et j'ai peur pour ma santé dans quelques années.

J'ai tenté de régler ce problème à l'amiable, sans résultat. J'ai demandé qu'une salle soit réservée aux fumeurs ou que les fumeurs aillent fumer dehors, sans résultat non plus. Que faire ?

Réponse :

La caserne des sapeurs-pompiers devrait être un modèle en matière de lutte contre le tabagisme dont on sait qu'il est à l'origine d'un nombre considérable d'incendies.

Prenez connaissance de [vos droits](#) et des devoirs de votre entreprise concernant la protection contre le tabagisme

Consultez ensuite les [conseils pratiques](#) que DNF vous propose.

Après ces lectures, si vous souhaitez aller plus loin dans votre démarche, DNF sera prêt à vous apporter son aide : n'hésitez pas à nous contacter à nouveau.